

“ Développement Durable ”

Bientôt 30 ans que la notion de développement durable est née : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (rapport Brundtland, 1987). Bien que la France soit considérée comme en retard dans ce domaine en Europe, de nombreuses réformes nous ont permis de rattraper nos voisins. Malheureusement, les projets sont souvent rabetés au profit de personnes ou groupes de pression ne souhaitant pas mettre en péril leurs activités ou leurs idéaux. Dans la continuité de l'action de Jean-Louis Borloo, nous souhaitons intensifier les efforts en faveur d'un développement durable respectueux des gens et de leur environnement.

Selon nous, le développement durable ne pourrait être réduit à une simple contrainte matérielle, mais doit être pensé comme un profond changement sociétal. La transition progressive vers une société durable doit se concrétiser via trois canaux: un meilleur respect de la condition animale, un rapport différent à notre environnement, une agriculture responsable et un choix énergétique assumé.

L'erreur de nos élites depuis de nombreuses années a consisté à vouloir tout révolutionner et tout dynamiter afin de pousser notre société, trop souvent par coercition, vers un modèle dont elle peut certes comprendre la finalité pour nos enfants, mais sans pour autant approuver la logique de certaines mesures.

S'il est compliqué de proposer un projet cohérent et développé, l'UDI Jeunes estime toutefois que ce n'est que par la promotion d'idées simples et efficaces que nous pourrions plus facilement acter ce changement sociétal, avec le plein soutien des citoyens.

AXE 1 “ADOPTER UN COMPORTEMENT DURABLE”

“ Réforme de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ”

A l'heure actuelle, il existe deux types de prélèvements concernant les ordures ménagères collectées par nos communes ou leurs groupements : une taxe basée sur le même système que la taxe foncière (majorée par une partie dite incitative) et une redevance qui est fixée en fonction de l'importance du service rendu (ex: quantité ramassée) et/ou de la particularité du foyer (nombre de personnes par foyer).

Ces deux prélèvements ne sont en rien incitatifs à la réduction de nos déchets, pourtant largement plébiscitée par la société et leurs représentants. En effet, les foyers participant activement au recyclage de leurs déchets paieront autant, et parfois plus qu'un foyer qui ne participe pas à une telle démarche.

La solution, inspirée par San Francisco, serait de ne plus taxer les foyers via des critères manquant de rigueur, mais de louer les poubelles selon leur volume. Pour reprendre l'exemple de San Francisco, trois types de poubelles sont utilisés :

- les vertes, pour les déchets organiques, qui seront valorisés en compost ;
- les bleues, déchets recyclables, qui seront recyclés ;
- et les noires, pour les autres déchets, qui elles, verront leur prix augmenter selon leur volume.

Pour comparaison, pour une même contenance de 120L les poubelles bleues et vertes sont à 2\$/mois tandis que la version noire est à 25\$/mois.

Grâce à cette mesure, les citoyens seraient responsabilisés quant au recyclage de leurs déchets. Ceux qui ne joueraient pas le jeu seraient contraints à davantage s'impliquer financièrement dans la gestion des déchets.

“ Création d'un grand ministère du développement durable et suppression du Ministère de l'Écologie

Si le développement durable doit concerner tous les portefeuilles ministériels, il ne doit pas être simplement cantonné aux mains de technocrates et ne doit être un simple faire-valoir. Ces questions doivent être plus lisibles et plus ambitieuses, et ainsi venir d'un ministère qui aura toute la latitude pour présenter un paquet de mesures cohérentes, à soumettre aux autres ministères. Ce faisant, on justifie le haut placement dans le protocole de ce ministère.

Si l'usage veut que tous les ministères soient subordonnés à Bercy concernant les questions budgétaires, il serait intéressant d'imaginer qu'ils le soient également à ce ministère d'État - comme le fut celui de Jean Louis Borloo - afin de s'assurer que chaque ministère applique cette politique cohérente. Selon le modèle du ministère du budget et des contrôleurs budgétaires et comptables ministériels, un contrôleur du développement durable pourrait être installé dans des ministères décisifs afin de bien veiller au respect des normes de développement durable.

Ainsi, on s'assurera que toutes les mesures allant dans le sens du développement durable seront pertinentes et pérennes quant à leur application sur le terrain et l'implication des acteurs locaux.

Cette proposition semble donc incompatible avec le maintien d'un ministère de l'Écologie trop souvent isolé, dont les enjeux ne semblent aujourd'hui pas être prioritaires. Ce ministère du Développement durable, regrouperait dans ce sens les directions actuelles du ministère de l'écologie, de l'agriculture et du logement.

AXE 2

“ UN MEILLEUR RESPECT DE LA CONDITION ANIMALE

“ Sanctionner plus lourdement l'abandon et les actes de cruauté envers les animaux

Actuellement, l'article Article 521-1 du code pénal impose une sanction de 30.000€ et 2 ans d'emprisonnement au maximum. Nous proposons d'augmenter ces seuils à 50.000€ et 3 ans. Mais surtout de les mettre réellement en application. Bien souvent, les personnes s'en tirent avec un simple sermon.

De plus, nous souhaiterions que l'argent récolté - du moins une partie - soit remise à l'association ou fondation qui accueillera l'animal. Cela permettrait notamment la prise en charge financière de l'animal.

“ Stopper la création de nouveaux zoos terrestres ou aquatiques

On le voit régulièrement dans les médias, plus récemment avec Marineland, la détresse de certains animaux dans les parcs zoologiques se fait de plus en plus présente. La très grande majorité des associations de défense animale sont sur la même logique.

La proposition consiste à interdire toute nouvelle création de zoos. Par souci de sécurité de l'emploi et d'attractivité des territoires, les zoos actuels seront conservés jusqu'à leur fermeture, notamment ceux permettant la captivité temporaire dans l'optique de reproduction d'espèces en voies de disparition. Toute nouvelle ouverture devra se faire sous la forme de réserve animale, plus soucieuse de l'habitat naturel de l'animal et propice à la recherche scientifique (écologie, zoologie, psychologie animale etc).

“ Mettre fin à la chasse à la glu

Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité de 2015 s'est retrouvé dénué de nombreuses propositions entre les navettes parlementaires dont la chasse à la glu.

Cette pratique consiste à piéger des animaux - principalement des oiseaux - en enduisant des tiges de bois (arbres, arbustes ou buissons) d'une substance collante, sur laquelle des animaux, attirés par le chant des appelants, viennent s'engluer et sont retenus prisonniers. Trop souvent, des espèces protégées viennent s'engluer sur ces pièges qui ne leur sont pas destinés. De plus même s'ils ne sont pas systématiquement mortels, ils peuvent provoquer de sévères blessures chez certains animaux.

“ Renforcer la recherche dans les alternatives au broyage des jeunes volailles

La diffusion de vidéos par l'association L214 a permis de sensibiliser le public aux conditions souvent difficiles de broyage systématique des jeunes volailles de sexe masculin d'élevage. Cependant les alternatives manquent encore, mis à part la spectrométrie, procédé qui permet de déterminer le sexe d'un œuf avant même la création de cellules nerveuses et donc de conscience et de douleur.

A l'étranger, des alternatives sont progressivement mises en place, comme en Allemagne, mais ces initiatives ont vite reculé de peur de faire fuir les éleveurs à l'étranger. L'idée est donc de renforcer la recherche dans ce domaine pour arriver rapidement à un compromis.

AXE 3

“ AGRICULTURE

“ Réaliser des déductions fiscales pour des projets énergétiques innovants dans le monde agricole

L'agriculture française a de très nombreux atouts et le déploiement de projets innovants, comme la méthanisation dans les exploitations agricoles, est un enjeu essentiel pour préparer et garantir l'avenir du secteur en France. Malheureusement, les nombreuses charges qui pèsent sur le monde agricole, ainsi qu'une capacité à investir fortement limitée en période de crise ne permettent pas de telles innovations.

La France doit s'inspirer des Pays-Bas, de l'Allemagne ou du Danemark en permettant aux agriculteurs de multiplier leurs sources de revenu. Des revenus agricoles auxquels s'ajouteraient des revenus liés aux énergies renouvelables (photo-voltaïque, éolien) et au biogaz (méthanisation), qui peut représenter près de 50% du chiffre d'affaire de certaines exploitations.

Actuellement, une exonération permanente de taxe foncière sur les propriétés bâties, les installations affectées à la production de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation, réalisés dans le cadre d'une activité agricole est prévue par la loi de Finances rectificative de 2015. Nous proposons donc d'élargir les déductions fiscales à d'autres projets qui ne concernent pas simplement la méthanisation, mais qui s'inscrivent dans une logique d'autosuffisance énergétique et de pleine durabilité avec leur environnement.

“ Simplifier les démarches de création et de pérennisation

Même s'il existe des dispositifs d'exonération fiscale partiels pour les jeunes agriculteurs, leur efficacité limitée ne semble pas en mesure de favoriser le développement d'une nouvelle génération d'agriculteurs. Dans ce sens, nous proposons de rendre le système à la fois plus lisible et efficace en exonérant totalement d'impôts les jeunes agriculteurs pendant 3 ans, voire 5 ans en cas d'activité déficitaire répondant à un cahier des charges établi par l'État.

“ Promouvoir l'autosuffisance en alimentation animale

L'alimentation animale engage des coûts de plus en plus importants pour les éleveurs, notamment bovins, ajoutant une charge supplémentaire à des coûts de production déjà élevés. En cause, une alimentation du bétail qui a évolué vers le granulé et le tourteau de soja. Considérés pour leur valeur nutritive, ils sont présentés dans l'enseignement agricole et considéré par la profession comme la meilleure des alternatives.

C'est pourquoi les aliments sont importés depuis l'étranger, particulièrement depuis l'Amérique latine (soja argentin), par souci de facilité. Étrange paradoxe au regard des méthodes traditionnelles.

De nombreux agriculteurs entament en ce moment une réflexion sur un retour à une autosuffisance en alimentation animale. Loin d'être dépendants des importations et des marchés mondiaux, ils peuvent produire eux-mêmes, à moindre coût, les céréales destinées à leur cheptel. Ils peuvent également, avec une valeur nutritive inchangée, revenir à la pratique de l'herbage.

L'objectif est de promouvoir ces méthodes, qui relocalisent l'alimentation animale tout en étant durables.

“ Une Europe plus attentive aux évolutions du marché

La politique agricole commune a connu deux évolutions majeures en 1992 et 1999, afin de l'adapter aux transformations du marché depuis la fin des années 1970. Ces réformes permettent, encore aujourd'hui, de faire de la PAC une politique viable. L'Union Européenne doit cependant, au delà du volet des subventions, rester attentive au dumping social entre les États membres, et sur les conséquences des traités commerciaux qui sont signés avec des pays pouvant concurrencer l'Europe sur l'agriculture.

“ Soutenir des méthodes agricoles durables et innovantes

La science agronomique a permis de remettre à jour un certain nombre de pratiques agricoles; agroforesterie, permaculture, rotation des cultures. Toutes permettent de réduire de manière substantielle l'apport en phytopharmaceutiques dans les pratiques de culture. Encore une fois, il s'agit de les promouvoir mais aussi d'offrir un réel soutien financier à la recherche.

De plus, de nombreux agriculteurs, en période de transition d'une agriculture conventionnelle à une agriculture plus durable et usant de ces techniques, déplorent une baisse de rendement la première année. Cette baisse pouvant être rédhibitoire pour de nombreux professionnels, il s'agirait de les accompagner financièrement dans leurs trois premières années de transition.

“ Un référendum sur le nucléaire

Notre société est confrontée à une impasse sur cette question qui explique l'inaction de nos élites politiciennes. En effet, bien que vieillissant, le parc nucléaire français continue de fournir une énergie en grande quantité à des prix encore compétitifs. Par ailleurs, la production française d'énergie correspond à 75% d'énergie nucléaire. Enfin, en l'absence d'alternative solide (en témoigne le recours massif au charbon par l'Allemagne), la logique voudrait que l'on construise de nouvelles centrales nucléaires, avec le risque qu'une telle politique pourrait comporter.

Nous proposons de soumettre au référendum un compromis qui permettrait de retarder la situation critique à venir, à savoir un vieillissement irrémédiable de nos centrales nucléaires, et probablement la fermeture brutale de certaines, qu'il serait impossible de compenser en terme de production énergétique.

De plus, ne pas choisir un soutien massif au nucléaire permettrait de changer rapidement de mode de production en cas de progrès majeurs en terme technologique d'ici les prochaines décennies.

Le compromis que nous portons consisterait en :

- un état des lieux transparent sur la situation de nos centrales nucléaires et sur les besoins à venir en dressant dès à présent un agenda des fermetures et un chiffrage des démantèlements ;
- la construction, au maximum, de deux nouvelles centrales nucléaires de dernière génération (type EPR, ou autre) ;
- un plan ambitieux de recherche et développement autour des énergies renouvelables, avec un objectif de 40% d'électricité produite via des énergies renouvelables en 2030.

Ce faisant, la France disposerait d'un parc nucléaire modernisé, plus sécurisé, mais dont la part diminuerait progressivement, dans l'attente d'un bond technologique, sur la fusion nucléaire ou encore l'amélioration significative des technologies existantes.